



CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Neuvième session
Vienne, 3-7 décembre 2001

RAPPORT DE LA GRANDE COMMISSION

Présenté par son Président,
M. Claudio Moreno (Italie)

1. La grande commission a tenu deux séances du 4 au 6 décembre 2001. Le présent rapport indique les faits nouveaux survenus à compter du jeudi 6 décembre 2001 à 18 heures. Une troisième séance de la commission a été annoncée pour le vendredi 7 décembre 2001 à 10 heures.
2. La Commission a élu comme Vice-Présidents les personnes suivantes: M. J. Melaga (Cameroun), M. A. Zsigmond (Hongrie), M^{me} O. Pellicer Silva (Mexique), M. U. W. Thein (Myanmar).
3. Conformément au mandat qui lui a été confié par la Conférence générale, la Commission a examiné les points 7 à 17 et 19 de l'ordre du jour, ainsi que des projets de décision et de résolution se rapportant aux points 9, 10 a) à 10 e), 11, 12, 14, 15, 16 et 19.
4. Un consensus s'est dégagé à la séance tenue le 4 décembre 2001 sur neuf projets de décision et de résolution se rapportant aux points 10 b) à 10 e), 14 à 16 et 19 de l'ordre du jour. Des consultations informelles se sont tenues en vue de parvenir à un consensus sur les points ci-après:
 - Point 10 a) – Barème des quotes-parts des États Membres (sous la conduite du Vice-Président M. A. Zsigmond, Hongrie)
 - Point 10 f) – Nomination d'un commissaire aux comptes (sous la conduite du Président du Conseil du développement industriel, M. Hosseini)
 - Point 11 – Cadre de programmation à moyen terme, 2002-2005 (sous la conduite de la Vice-Présidente M^{me} O. Pellicer Silva, Mexique).
5. À la séance de la commission tenue le 6 décembre 2001, les présidents des groupes de travail informels sur le barème des quotes-parts et le cadre de programme à moyen terme, 2002-2005, ont rendu compte de l'état d'avancement de leurs travaux et la commission a convenu de maintenir les deux groupes de travail informels en vue de parvenir à un consensus.
6. S'agissant du point 10 f), nomination d'un commissaire aux comptes, la commission a été informée que les trois candidatures demeuraient valides et la question serait renvoyée en plénière où un vote est attendu.
7. Le présent rapport sera mis à jour oralement durant la 7^e séance plénière, le 7 décembre 2001.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.